

26 avr 2024 -17:38

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2024

Modification des statuts d'A.S.T.R.I.D.

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant les statuts d'A.S.T.R.I.D, l'opérateur de télécommunications spécialisé des services d'urgence et de sécurité.

La modification des statuts vise à mettre les statuts d'A.S.T.R.I.D. en conformité avec les dispositions du Code des sociétés et des associations et à mettre à jour diverses références légales.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be